

BULLETIN MUNICIPAL  
JUILLET 2024

---

# MUS ACTU

---



# Le mot du Maire

“ Chères Mussoises, chers Mussois,

C'est dans un contexte bien particulier que j'écris cet édito. Avec la disparition d'Armelle Grosjean, ma première adjointe, c'est toute l'équipe municipale qui est touchée, ainsi que l'ensemble des employés municipaux qui la côtoyaient régulièrement. J'ai bien évidemment une pensée pour ses proches, ses enfants et ses petits-enfants et je n'oublierai jamais la femme de conviction qu'elle était, guidée par ses valeurs humanistes.

Permettez-moi de faire un point sur les travaux en cours Place de la mairie et Place du 11 novembre. La première phase, sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM, a consisté à remplacer les réseaux humides, certains datant du début des années 1960. Ces travaux se sont déroulés de début mars à fin avril.

Depuis mai, les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune ont débuté. Le monument aux morts a été démonté pour être remis en état, avant son intégration au bas de la place. Transformer un élément central comme une place de village n'est pas une tâche facile.

Je tiens à remercier les Mussois pour leur compréhension et leur patience, en particulier les riverains et les commerçants. Bien que nécessaires, ces travaux apportent des nuisances et des désagréments, mais ils sont essentiels pour garantir un cadre de vie meilleur et plus sûr pour chacun d'entre nous.

Depuis le 27 juin, le nouveau parking Place du 11 novembre est ouvert. N'hésitez pas à l'utiliser pour vous rendre chez nos commerçants (boulangerie à 80 mètres). La rue de l'ancienne forge restera piétonne et fermée aux véhicules jusqu'à la fin du chantier de la place.

Ces travaux ont également un impact sur les festivités. Il n'y aura malheureusement pas de feu d'artifice pour le 14 juillet cette année, puisqu'il est impossible de l'organiser sur la place et qu'il est désormais interdit sur la gravette à côté du château d'eau. Nous réfléchissons à l'organiser pour une festivité de fin d'année.

Lors de la séance du 4 mars, le conseil municipal a entériné ma proposition de préempter un bâtiment accolé à l'église pour la somme de 80 000 euros. À terme, cette ancienne remise transformée en habitation sera démolie, ce qui permettra de mettre

en valeur l'église Saint Jean-Baptiste et de créer un passage piétonnier pour accéder directement du parking à la place. Une demande d'inscription de l'église Saint Jean-Baptiste aux monuments historiques sera initiée après ces travaux.



Ce n'est pas un projet communal, mais c'est une bonne nouvelle pour l'embellissement du village et les Mussois, particulièrement ceux qui habitent à proximité des pylônes électriques. La ligne 63 000 volts Vestric/Lunel va être déposée, entraînant la disparition de cinq pylônes de notre paysage. Les travaux de dépose commenceront en septembre.

Enfin, l'étude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école a révélé la nécessité de renforcer la toiture. La pose des panneaux est donc repoussée après le renforcement de la structure.

Tous ces projets se réalisent et se réaliseront en maîtrisant les dépenses publiques et sans augmenter les taxes comme le montre les tableaux ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
RECETTES	1 033 397,79	645 607,37	1 679 005,16
DÉPENSES	877 139,43	753 904,03	1 631 043,46
<b>RÉSULTAT 2023</b>	<b>156 258,36</b>	<b>-108 296,66</b>	<b>47 961,70</b>
REPORT 2022	0,00	223 088,51	223 088,51
<b>RÉSULTAT CUMULÉ</b>	<b>156 258,36</b>	<b>114 791,85</b>	<b>271 050,21</b>

Résultat de fonctionnement affecté au 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" à la section d'investissement  
(Rappel = il était prévu au Budget Primitif 2023 un virement de 50 300 €)

BUDGET PRIMITIF 2024 voté en équilibre	
Fonctionnement recettes / dépenses	855 134,00 €
Investissement recettes / dépenses	1 709 648,00

Les taxes restent inchangées	TFB 44,25 %
	TFNB 95,79 %
	TH 10,86 %

Je vous souhaite de belles vacances et un bel été.

Bien à vous,  
Patrick BÉNÉZECH



## Hommage à Armelle Grosjean, élue de cœur au service des habitants



Armelle Grosjean s'en est allée le 3 juin 2024 à l'âge de 62 ans. Armelle Grosjean était 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux Finances, Vice-Présidente du CCAS et Vice-Présidente du SIVOM depuis 4 ans, fonctions qu'elle occupait avec toute son

énergie et son dévouement. Armelle était engagée au service de la commune depuis de nombreuses années.

Femme de conviction, proche des habitants, elle était appréciée pour son écoute et son implication sans faille dans les dossiers qu'elle portait. Ses qualités humaines étaient également reconnues de tous.

La municipalité présente ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et plus particulièrement à ses enfants et petits-enfants. Nos pensées les accompagnent dans cette épreuve.

La commune perd une élue dévouée et une femme d'une grande valeur humaine. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

# À la rencontre du personnel municipal

Au fil des bulletins municipaux, nous vous faisons découvrir les visages et les activités des agents communaux. Cette rubrique est pour ce numéro consacrée au personnel technique.



**Brice Bonfanti** a rejoint la mairie en septembre 2004, avant d'être titularisé en septembre 2006 en tant qu'agent technique. Brice est en charge de l'entretien des espaces verts et de la voirie ainsi que de la maintenance des équipements et du matériel dans les

bâtiments communaux. Son quotidien consiste également à effectuer diverses réparations et interventions. Il s'investit aussi dans la préparation et l'organisation d'évènements municipaux comme la fête votive.



**Mickaël Ortega** est arrivé en mars 2009 comme agent technique et a été titularisé un an plus tard. Mickaël effectue également les tâches liées à l'organisation des évènements, à l'entretien des bâtiments, à l'entretien des espaces verts et à la voirie, comme la réfection

des peintures au sol par exemple. Peintures qui ne lui permettent pas d'exprimer ses talents d'artiste, talents qu'il met tout de même au profit de la commune avec la confection du MUS en bois à l'entrée du village (Montée Rouge) entre autres.



**Louisette Durand** travaille pour la mairie depuis 23 ans et a occupé le poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) pendant de nombreuses années. À sa demande, depuis septembre 2022, elle occupe désormais le poste d'agent d'entretien

et c'est toujours avec autant d'enthousiasme et d'implication qu'elle assure la propreté des locaux de l'école, de la mairie et de la salle Mus Art'D.



**Sandrine Volle**, quant à elle, a rejoint le personnel municipal en tant que contractuelle en novembre 2014, en CDD puis en CDI, au poste d'agent d'entretien. Elle effectue l'entretien des locaux communaux, avec l'école, la mairie et aussi à la salle Mus Art'D. Elle met

sa sympathie et son organisation à garantir un environnement agréable pour l'ensemble des usagers et du personnel municipal.

## Protéger sa maison avec l'obligation légale de débroussaillage



Nous avons procédé au débroussaillage de la zone derrière le lotissement Le Pascalet, dans un rayon de 50 mètres autour des habitations. Mais qu'est-ce que l'obligation légale de débroussaillage pour les particuliers ?

Face au risque élevé d'incendie de forêt, le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place. C'est pourquoi il est réglementé par l'article L.134-6 du code forestier.

L'obligation de débroussaillage dépend de la situation géographique de votre terrain. En zone rurale, Vous êtes concerné par l'obligation de débroussaillage si vous êtes propriétaire d'une construction, d'un chantier ou d'une installation. Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), le

débroussaillage doit être fait autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Le débroussaillage consiste à couper les herbes, broussailles et arbustes, ainsi qu'à élaguer les arbres jusqu'à une hauteur de 2 mètres et évacuer les végétaux coupés, ainsi que maintenir un espace d'au moins 3 mètres de distance entre l'extrémité des haies ou boisement et l'habitation.

Si vous n'êtes pas concerné par l'obligation légale de débroussaillage, le débroussaillage reste recommandé pour diminuer les risques d'incendies. En effet, à l'approche de l'été, les particuliers ont l'impérieuse nécessité de débroussailler leur terrain au printemps, avant que la végétation ne soit trop sèche. Cela permet de créer une rupture dans la végétation en élaguant et en réduisant la densité des arbres et de la broussaille, allégeant ainsi la masse combustible. Un geste vital contre la propagation du feu.



# Rétrospective des derniers mois



Marché de Noël de l'APE



Noël de Mus



Le cross de l'école



Vœux du Maire



Inauguration City Stade



Festival de Musique du Printemps



Commémoration  
du 8 mai 1945



Carnaval



Kermesse



Loto organisé par le comité  
des fêtes



Fête de la Musique



Vide grenier organisé par la  
Diane Mussoise

# Des arbres qui prennent racine grâce aux élèves

Le vendredi 5 avril dernier, les élèves de la classe de Sophie Michel (CM1/CM2), accompagnés par Brice et Mathéo (stagiaire), ont planté 8 arbres en bas de la rue de la Grand Terre, afin d'apporter de l'ombre et d'embellir ce chemin piétonnier. Cette action est en lien avec un projet pédagogique de la classe, sur la biodiversité et le réchauffement climatique. Ce fut un joli moment d'échange car les élèves avaient préparé plusieurs questions à destination des élus pour comprendre, comment à l'échelle d'un village, nous pouvons œuvrer à la biodiversité et limiter les impacts des changements climatiques.

Ce projet, né quelques semaines à peine avant la réalisation, est le fruit d'une belle synergie collective puisque les arbres ont été achetés grâce à 2 dons : un don du magasin solidaire (Le Collectif Idéal, passeur de dons...(Pays du Rhône-Vidourle/Gard)) et un don de la CFDT Banques et Assurances Languedoc-Roussillon par l'intermédiaire de leur représentant Frédéric De Fondaumière et d'une mussoise. Lors de leurs dernières élections professionnelles, la CFDT Banques et Assurances LR, dans une démarche éco-responsable, a fait le choix d'acheter des arbres (10 votes = 1 arbre planté) pour les offrir à des collectivités, dont Mus.

Nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont rendu ce projet possible : les donateurs, les élèves de la classe de CM1/CM2 et leur enseignante, nos agents techniques pour le travail de préparation et l'accompagnement durant la plantation.



## Rencontre avec Mme Huet, centenaire inspirante

À 100 ans (et 7 mois!), Mme Huet fait preuve d'une vivacité d'esprit remarquable. Son secret ? Elle se refuse de regarder la télé toute la journée et elle continue de travailler à la reliure de livres, activité qu'elle exerce depuis qu'elle a 60 ans. Elle fut un temps professeure de reliure et compte à son actif la reliure de plus de 2 000 ouvrages !

La doyenne du village s'estime chanceuse d'être toujours en forme, malgré un dos qui la fait souffrir mais qui n'a rien à voir avec l'âge. En effet, pendant la guerre, alors infirmière pour la Croix Rouge à Nevers, Mme Huet s'est retrouvé 9 heures sous les décombres avec une colonne vertébrale cassée suite à un bombardement. « Mais j'ai vu pire ! » nous dit-elle, « il y a eu tellement de morts autour de moi... »

Est-ce de là qu'elle tient sa résilience et sa joie de vivre ? Certainement, mais également de sa vie bien remplie avec son époux et ses 2 fils, 3 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. « Je suis rarement seule, j'ai beaucoup de visites, ma chance c'est ma famille et mon entourage. » nous confie-t-elle.

Cela fait 42 ans qu'elle vit à Mus, après avoir passé 22 ans au Grau du Roi lorsque son mari travaillait aux Salins du Midi. C'est en visitant cette belle maison dans laquelle elle nous accueille qu'ils avaient décidé d'y poser leurs valises pour la retraite.

En compagnie de cette centenaire d'exception, on réalise que l'âge n'est qu'un nombre. Ce qui compte vraiment, c'est la façon dont on embrasse chaque jour comme un cadeau précieux. Une leçon de vie inspirante, à n'en pas douter.

Mme Huet a tenu à remplir son devoir de citoyenne le 30 juin dernier



## Repas de Noël



C'est costumés que les membres du CCAS ont accueilli les convives pour le traditionnel repas de Noël. La salle Mus Art'D avait été joliment décorée pour ce moment privilégié de partage et de convivialité.

Tout le monde s'est régalé autour du repas préparé par l'Anagia, de Nages et grâce au répertoire d'Alain Agius à l'animation.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui se mobilisent pour la réussite de ces événements, toujours appréciés de nos aînés.

## Repas Champêtre

Evènement toujours très attendu de nos aînés, le repas champêtre a eu lieu le samedi 1er juin au Bouaou, sous un soleil timide mais sans pluie !

Au menu, délicieuses brasucade et macaronade sétoise concoctées par Alessandro du Café l'Étoile et sa maman, ainsi qu'une bonne tarte en dessert

préparée par Ma P'tite Boulange. Ghislain Marcant s'était chargé de l'animation avec des jeux et des quiz en équipe !

Cette après-midi sous les pins du Bouaou a permis à nos aînés de se réunir dans la bonne humeur, de partager un bon repas et de créer de nouveaux souvenirs.



## Quoi de neuf côté voiries

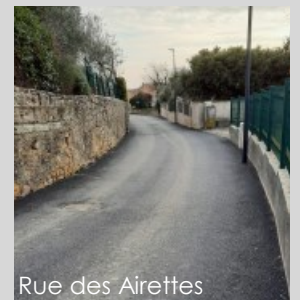
Dans le cadre du plan de rénovation des voiries mené depuis 4 ans, ainsi que du plan post inondations (rues subventionnées), ce sont la Rue des Airettes, la Rue de la Poste, la Rue de l'Eglise et la Rue du Garbin qui se sont refait une beauté ces derniers mois.



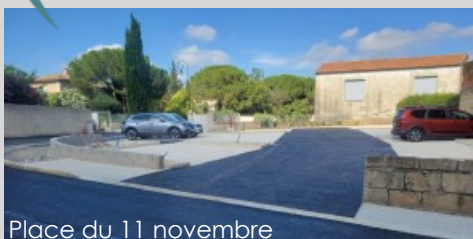
La voirie de la place et celle de la Rue de l'Ancienne Forge sont en train d'être refaites et le parking situé en haut de la place est désormais opérationnel !



Rue de la Poste



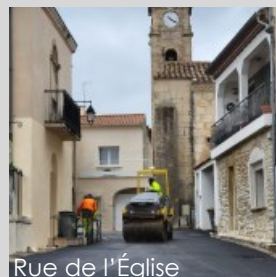
Rue des Airettes



Place du 11 novembre



Rue de l'Ancienne Forge



Rue de l'Eglise



Rue du Garbin

# Jumelage

Le village de Mus va se jumeler avec le village de Schlaiten, Tyrol de l'Est, en Autriche.

Comment est née l'idée ?

En avril 2022, Ghislain Marcant, animateur pédagogique et conseiller municipal à Mus, est dans le Tyrol de l'Est pour faire découvrir la langue française à des lycéens. Il se retrouve invité à un événement inhabituel en France : la bénédiction du nouveau véhicule de secours des pompiers volontaires du village de Schlaiten. C'est Myriam Détruy, citoyenne française installée par amour dans ces montagnes et membre du conseil municipal, qui lui a proposé de participer à cette cérémonie. Alors que la messe s'achève, leur vient cette inspiration : « Et si on organisait un jumelage entre Mus et Schlaiten ? ». S'ensuit un repas dans un des deux restaurants de ce village de 450 habitants, au cours duquel Ghislain rencontre le maire, Ludwig Pedarnig. Il est tout de suite séduit par l'idée.

De retour en France, Ghislain en parle à l'équipe municipale de Mus et un mois plus tard, le conseil approuve le lancement des démarches administratives. Ghislain commence à s'occuper du dossier qui se montre fastidieux

et se fait épauler par Christelle Palomino et feu Armelle Grosjean, conseillères municipales à Mus.

Lors du conseil municipal mussois de mars 2024 a été votée à l'unanimité la création d'une commission extra-communale de jumelage. Elle est composée de Patrick Bénézech, maire de Mus, des conseillers Etienne Ragot et Ghislain Marcant (également président de l'association MultiSports mussoise), Magali Chaland, présidente de l'Association Mus Art Danse, Dany Chacornac et Myriam Poulet, présidente et trésorière de l'association Terre des Enfants, Liliane Schneider, présidente de l'association Palette Colorée, ainsi que Stéphane Cairon et Madeleine Jozwik, citoyens mussois.

La première réunion de cette commission s'est tenue dans la convivialité le jeudi 14 mars 2024. Les grandes lignes du projet de jumelage ont alors été définies et un premier échange a été effectué en visio avec le conseil municipal de Schlaiten. La commission a décidé de faire venir les Tyroliens à Mus au printemps 2025 afin d'échanger culturellement, écologiquement et pourquoi pas économiquement. Les Mussois feront par exemple découvrir aux Schlaitner le vin, le sel, la romanité ou encore les spécialités culinaires. Les Tyroliens seront

hébergés par les Mussois. Les associations mussoises qui désirent participer pourront organiser des ateliers de bienvenue et peut-être une fête. Les deux communes émettent également le souhait de créer des liens entre les jeunes de Mus et de Schlaiten.

Sur une proposition du maire de Schlaiten, Ghislain a fait un atelier de français de quatre heures avec les 28 élèves de l'école primaire de Schlaiten le 13 mai dernier. Les petits ont appris les rudiments de la langue française, ont joué en français et ont chanté une chanson qui annonce en images notre jumelage. Pour voir cette chanson, tapez sur YouTube « Mus Schlaiten - le chant ».

Cet automne, la commission proposera une réunion publique pendant laquelle les Mussoises et les Mussois pourront poser toutes leurs questions et décider de participer concrètement à cet échange entre nos deux communes.

En 2026, ce sera au tour des Mussoises et Mussois d'aller visiter les montagnes du Tyrol.



Village de Schlaiten

# de l'info en vrac

## Participation Citoyenne



Le dispositif de participation citoyenne vise à associer les habitants à la protection de leur environnement, en complément de l'action de la gendarmerie. Il s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, notamment contre les vols, une des priorités des services de l'État.

Encadré par le maire et la gendarmerie, ce dispositif permet de mettre en place un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents par quartier. Ceux-ci sont chargés d'alerter les forces de l'ordre en cas d'événement suspect ou de fait troublant la sécurité publique.

Cette approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État encourage une attitude solidaire et vigilante des habitants. Elle vient conforter les moyens de sécurité publique déjà existants, en offrant un cadre légal et structuré à l'implication citoyenne dans la lutte contre la délinquance.

**Vous souhaitez être volontaire ?**  
Rendez-vous en mairie pour vous inscrire.

## ÉTAT CIVIL



**Tous nos vœux de bonheur pour :**

**Manon LE GARREC** et **Steve REQUIRAND** unis le 30 mars 2024

**Mylène DERYCKE** et **Sylvain PECRIAUX** unis le 11 mai 2024

**Gaëlle JAMON** et **Davy DEBROSSE** unis le 8 juin 2024

**Marlène REBOURGS** et **Joscelyn LE BIGOT** unis le 15 juin 2024

**Cerise CHAMPETIER** et **Geoffrey GAUTIER** unis le 22 juin 2024



**Bienvenue et bravo aux heureux parents :**

**Lizie SIMON** née le 29 décembre 2023 à Montpellier

**Télyo PAPPALARDO** né le 22 janvier 2024 à Montpellier

**Maxime ALVES VENDEVILLE** né le 28 mars 2024 à Montpellier

**Alia BEAUMANN** née le 24 avril 2024 à Montpellier



**Toute notre sympathie et notre soutien aux familles et aux proches :**

**Alain MARTIN** décédé le 13 décembre 2023

**Alain RODIER** décédé le 21 janvier 2024

**Odile LACOMBE veuve PASSET** décédée le 17 janvier 2024

**Jean BERTRAND** décédé le 16 mai 2024

**Armelle CHESNOY veuve GROSJEAN** décédée le 3 juin 2024

**Jacqueline MICHEL veuve OLIVET** décédée le 24 juin 2024

**Jeannine MISSONGÉ veuve HENRIC** décédée le 1<sup>er</sup> juillet 2024

## Végétation



L'utilisation des produits phytosanitaires est interdite à l'ensemble des structures publiques. La commune réalise donc un fauchage raisonné en fonction des conditions météorologiques afin de respecter l'environnement et la biodiversité. Il faut attendre que le système racinaire se développe pour permettre à l'eau de mieux s'infiltrer dans les sols. Cela permet également d'éviter des interventions plus loin dans l'été car la hauteur de la végétation est contenue grâce à une première intervention retardée. Les pluies des derniers mois, limitant le risque d'incendie, auraient aussi fait repousser instantanément la végétation à peine coupée.

Concernant les devants de porte, les habitants ont à charge le désherbage et la propreté du trottoir devant leur habitation et cela même si le service municipal intervient. Ce geste citoyen très simple embellira votre entrée et fera le plaisir des passants.



## Du côté de la Bibliothèque...

La bibliothèque municipale vous informe de nouveaux arrivages avec l'acquisition de 80 livres neufs : aventure, policier, historique, fiction, romance, jeunesse, il y en a pour tous les goûts.

Bonne lecture !

# Nouveau Comité des Fêtes

L'association du comité des fêtes de Mus a été créée il y a 37 ans.



En 2024, une nouvelle page se tourne avec un nouveau bureau et de nouveaux membres. Depuis janvier, le comité est en préparation de plusieurs événements au sein du village et a d'ores et déjà organisé avec succès un loto au mois de mars et une soirée estivale avec taureau piscine le 29 juin dernier.

Ils concentrent actuellement leurs efforts et leur énergie pour l'organisation du 14 juillet et de la fête votive à venir pour qu'elle soit la plus belle possible. Ils vous réservent de belles surprises !

Rendez-vous bientôt !

# CALENDRIER

à vos agendas

## Juillet

### Samedi 6 juillet

RÉUNIONS DE QUARTIER

- Rue Chênes Verts (Lotissement Pascalet) / Chemin de Pascalet  
10h - 11h au croisement Rue des Chênes Verts et Chemin de Pascalet
- Place / Rue de la Poste / Rue de l'Eglise / Rue de l'Ancienne Forge / Rue des 2 Arcades  
11h - 12h sur la Place

### Dimanche 14 juillet

FÊTE NATIONALE organisée par le comité des fêtes et la mairie

- 11h30 : Abrivado manade Arlatenco
- 12h00 : Apéro mix avec restauration et buvette
- 18h30 : Bandido manade Arlatenco
- 18h00 - 21h00 : Jeux pour les enfants
- 20h30 : Paëlla (inscription au 06 82 71 32 94)
- 21h30 : Taureau Piscine manade Carreton

**Passage des aubades**  
du 8 au 12 juillet  
et  
du 15 au 17 juillet

## FÊTE VOTIVE

Organisée par le comité des fêtes

### Jeudi 18 juillet

- 18h30 : LOTO en plein air au Bouaou
- 20h30 : Repas intergénérationnel réservation au Café l'Etoile ou sur Facebook du comité

### Vendredi 19 juillet

- 11h00 : Abrivado manade Arlatenco
- 12h00 : Apéro mix
- 18h30 : Bandido manade Arlatenco
- 19h00 : Apéritif musical
- 21h00 : Course de nuit manade Julian
- 22h00 : Bal musical

### Samedi 20 juillet

- 09h30 : Déjeuner au prés avec l'élevage H. Bérard
- 11h00 : Abrivados longues manades Arlatenco et Robert H. suivi de la Roussataïo
- 12h00 : Apéro mix et Holi Party
- 18h30 : Bandido manades Arlatenco et Robert H. suivi du défilé de la jeunesse officielle
- 19h00 : Apéritif musical
- 21h00 : Festival d'Abrivado manades Arlatenco, le Levant et Robert H.
- 22h00 : Bal musical

### Dimanche 21 juillet

- 09h30 : Déjeuner au prés offert par la municipalité
- 11h30 : Ferrade manade Arlatenco
- 11h00 : Abrivados longues manades Arlatenco et Robert H.
- 12h00 : Apéritif musical
- 14h00 : Brasucade offerte par la jeunesse
- 18h30 : Bandido manades Arlatenco et Robert H.
- 19h00 : Apéritif musical
- 21h00 : Taureau piscine manade Varona
- 22h00 : Bal musical

## Septembre

### Vendredi 6 septembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS  
18h30 - Salle du Conseil (Mairie)

### Samedi 7 septembre

MUS EXPLORATION - FORUM DES ASSOCIATIONS (10h - 13h)

10h (Lieu du départ communiqué ultérieurement)

Innovant pour 2024 - 2025 !

Mus Exploration est un parcours à la découverte de notre village, ceci sous de nombreux aspects (historique, géographique, culturel...). En collaboration avec le forum des associations, ce parcours remplace et complète la traditionnelle chasse au trésor estivale organisée chaque année par la mairie. Il a pour but d'être ludique, de susciter de l'intérêt sur le savoir-être, savoir faire et l'imagination de chaque association, et d'en faire plus ample connaissance. Ainsi, par le partage, le rapprochement et leurs valeurs, de vous apporter à chacune et chacun d'entre vous une réponse à vos attentes.

Venez nombreux !

### Vendredi 27 septembre

PIÈCE DE THÉÂTRE - Dyspraxie

Compagnie l'Imagerie du Rêve

19h / Salle Mus Art'D

Organisée par le CCAS - Entrée 10 €



accueil@marie-mus.fr



04 66 35 04 60



mairie-mus.fr



Mairie de Mus



Application Info-Flash

